



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 décembre 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 Décembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 Décembre 1999

**Interconnexion des réseaux d'eau potable de NIORT et du Syndicat
du Centre Ouest - Convention d'échange d'eau potable**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99655

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 1999

Eau et Assainissement

**Interconnexion des réseaux d'eau potable de NIORT et du
Syndicat du Centre Ouest - Convention d'échange d'eau potable**

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Le Syndicat mixte de Production d'eau potable du Centre Ouest qui produit de l'eau à partir de forages et d'une usine de traitement implantés à ST-MAXIRE et la Ville de NIORT se sont rapprochés pour étudier les possibilités d'interconnexion de leurs réseaux afin de se secourir mutuellement, du moins partiellement, en cas de pollution de leurs forages.

Pour NIORT, ce secours vient en complément des moyens de productions en secours existants.

L'interconnexion nécessite la pose d'une canalisation de liaison rue du Château Menu, entre le réseau de NIORT de la rue du Haut Surimeau et le réseau du Syndicat au lieu-dit "Beaulieu" sur la Commune d'ECHIRE. La longueur à poser est de 2850 mètres et une chambre de comptage complètera le dispositif.

Il a été convenu que chaque collectivité prendra en charge la moitié de l'investissement nécessaire.

La convention définit le prix de fourniture mutuel de l'eau qui pour chaque collectivité est identique à celui qu'elle pratique déjà vis à vis d'autres collectivités.

La part de NIORT pour le financement des travaux est à prévoir au budget primitif 2000.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention et autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué, à signer la convention avec Monsieur le Président du Syndicat du Centre-Ouest.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD

[Ordre du jour](#)